

Cercle d'Histoire
d'Archéologie et
Folklore d'Uccle et
environs A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9
1180 BRUXELLES

tél: 02-376.77.43
CCP. 000-0062207-30

Geschied-en Heemkundige
Kring van Ukkel en
omgeving V.Z.W.

Robert Scottstraat, 9
1180 BRUSSEL

tel: 02-376.77.43
PCR. 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN.

Janvier 2001 - n° 158
Bulletin bimestriel

Januari 2001 - nr 158
Tweemaandelijks tijdschrift

NOS MEILLEURS VOEUX - BESTE WENSEN.

Nous voici donc entrés dans l'année 2001 et aussi dans le 21^è siècle, une nouvelle étape pour chacun de ceux qui nous lisent et nous vous la souhaitons, bien sûr, bonne et heureuse.

Une étape pour notre cercle également et déjà lors de notre prochaine assemblée générale de février, il nous faudra apprendre à compter en euros !

Mais ce qui ne changera pas, hélas, ce sont les nombreuses menaces qui continuent à se manifester envers notre patrimoine.

Certes les monuments les plus remarquables d'Uccle sont aujourd'hui classés. Cela n'empêche pas certains d'entre eux de se dégrader plus ou moins sévèrement comme le presbytère de la rue du Doyenné, l'ancien moulin de Neckersgat ou encore l'ancien restaurant l'Abreuvoir à St-Job.

Mais c'est surtout le petit patrimoine, qu'il soit historique ou folklorique qui a de la peine à subsister. Nous sommes heureux que, grâce à M. Jacques Viérin l'on ait pu sauver in extremis une borne kilométrique de la chaussée de Waterloo, mais par exemple de graves menaces pèsent actuellement sur la chapelle Delcor, témoin d'un long passé.

Mais c'est aussi notre patrimoine naturel qu'il faut défendre à chaque instant. C'est ainsi que la bataille visant à limiter les abat-tages dans le bois de Verrewinkel n'est peut-être pas encore terminée et nous remercions vivement le "Comité Fond'Roy" qui est intervenu avec détermination dans ce combat. Les bois de Groote Loutse (ancienne propriété Delvaux) et de Cleyne Loutse (entre le Dieweg et l'avenue Vanderaey) sont aujourd'hui, par contre, condamnés à n'être plus, au mieux que quelques bosquets épars.

En ce qui concerne le programme élaboré naguère par M. De Wagter, pour la réhabilitation de nos ruisseaux, force est de constater qu'il évolue très lentement. Dans le domaine des chemins vicinaux également, il reste encore des chemins barrés arbitrairement et l'entretien de plusieurs d'entre eux reste encore fort négligé.

Répétons aussi que faute de musée, la conservation du patrimoine mobilier reste précaire, et nous entendons par patrimoine mobilier les objets qui ont un rapport direct avec le passé archéologique, historique ou folklorique d'Uccle et de ses environs.

Comme on le voit, la besogne ne manquera pas et nous continuons donc à faire appel à tous ceux qui sont sensibles à la conservation du patrimoine pour qu'ils nous rejoignent et nous apportent leur concours.

.../...

Le président

NOS PROCHAINES ACTIVITES.

Le samedi 27 janvier à 14h30, nous visiterons sous la conduite de Mme Clémy Temmerman l'exposition organisée à la Bibliothèque Royale (au Mont des Arts) sur les travaux de voûtement de la Senne à Bruxelles, exécutés entre 1867 et 1871.

Le mercredi 21 février, à l'occasion de notre assemblée générale (voir ci-après), M. Philippe Pierret viendra nous entretenir, à l'aide de diapositives, de la partie juive du cimetière du Dieweg. M. Pierret est l'auteur de l'ouvrage intitulé "Ces pierres qui nous parlent - Mémoires juives et patrimoine bruxellois - Le cimetière du Dieweg au XIXe siècle".

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE.

Tous nos membres sont cordialement invités à assister à notre assemblée générale qui aura lieu le mercredi 21 février prochain à 20h à la Ferme Rose (avenue De Fré: 44).

A l'ordre du jour: admission de nouveaux membres, nomination d'administrateurs, approbation du budget et des comptes et fixation de la cotisation pour l'an 2002.

Comme à l'accoutumée des rafraîchissements seront servis et la soirée se terminera par une causerie de M. Philippe Pierret.

Nous insistons pour que nos membres viennent nombreux à cette assemblée.

Jean M. PIERRARD
Président.

ONZE ALGEMENE VERGADERING.

Zoals, hierboven vermeld zal deze op woensdag 21 februari, e.k.om 20u, in het Hof ten Hove (44 De Frélaan) plaats hebben. Alle leden worden er vriendelijk uitgenodigd.

Dagorde: toetreding van nieuwe leden, benoeming van beheerders, goedkeuring van de begroting en van de rekeningen, en vaststelling van het lidgeld voor het jaar 2002.

Zoals gewoonlijk, zullen verfrissingen aangeboden worden en de avons zal eindigen met een voordracht door de Heer Philippe Pierret schrijver van: "Ces pierres qui nous parlent - Mémoires juives et patrimoine bruxellois - Le cimetière du Dieweg au XIXe siècle".

APPEL A CANDIDATURE.

Jean M. Pierrard Voorzitter.

Plusieurs places sont actuellement vacantes au sein de notre Conseil d'Administration. Nous faisons donc appel à ceux de nos membres qui accepteraient de présenter leur candidature à ce poste.

Précisons ici que le Conseil d'Administration se réunit actuellement en soirée une fois par mois (sauf en juillet et août) dans une atmosphère amicale et que son rôle est de fixer les grands axes de nos actions et de veiller au bon fonctionnement de notre association.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS.

Suite à notre appel en novembre dernier la plupart de nos membres ont déjà renouvelé leur cotisation pour l'an 2001. Nous les remercions bien vivement, particulièrement les nombreux membres qui ont tenu à majorer celles-ci parfois de façon très substantielle.

Les autres membres, et eux seulement, trouveront un bulletin de versement joint au présent envoi. Nous rappelons que le montant des cotisations pour 2001 est resté inchangé et a été fixé comme suit:

Membres ordinaires	250 F. (abonnement compris)
Membres protecteurs	350 F. (minimum)
Membres étudiants	150 F.

A verser au C.C.P. N°000-0062207-30 de notre cercle ou au compte N° 068-0764530-03 de Roda.

Nous rappelons que vu les frais élevés d'impression et d'envoi, il n'est pas délivré de carte de membre.

ABATTAGES DANS L'ANCIENNE PROPRIETE DELVAUX.

On achève actuellement les bâtiments A et B dont l'érection avait été autorisée dans la partie non classée de cette propriété.

Lors du début des travaux une clôture avait été installée pour limiter la partie réservée au chantier et éviter d'endommager la partie classée.

Etant retournés sur place nous avons bien dû constater que cette clôture avait été enlevée et que les travaux avaient largement dépassé la limite en question.

Le classement ayant eu notamment pour but de protéger le sous-bois, particulièrement riche au niveau de la flore, il faut bien constater que des dégâts irréparables ont été ainsi causés, ce dont la Commission des Monuments et des Sites s'est d'ailleurs plainte dans une note figurant au dossier du bâtiment C.

Mais il y a plus grave ! La partie classée comprenait une drève bordée de tilleuls, débouchant dans l'avenue Van Zuylen. Le promoteur n'a pas hésité à faire abattre 6 arbres (3 arbres de part et d'autre), ce qui a créé une interruption de la drève (classée) lui enlevant une bonne partie de son intérêt. Le service des Monuments et Sites nous a promis de dresser procès-verbal !

On peut s'attendre dans ces conditions, à ce que les travaux pour le bâtiment C qui remplacera l'ancienne villa et est situé au milieu de la hêtraie conduisent à des transgressions encore plus importantes et ne mettent à mal les zones classées ou dont la conservation avait été promise par les autorités.

LE CPAS DE BRUXELLES POURSUIT LA LIQUIDATION DE SON PATRIMOINE IMMOBILIER.

On sait que la ferme de Percke, qui appartenait au CPAS de Bruxelles a été vendue récemment.

Par ailleurs, le domaine de Latour de Freins a été loué par bail emphytéotique à l'ambassade de la République Tchèque.

Récemment, le CPAS a encore mis en vente une ferme située 148 rue de Perk à Linkebeek.

AU KEYENBEMPT.

D'aucun se souviendront peut-être que notre cercle avait tenté en 1983 d'attirer l'attention sur l'intérêt que présentait la zone marécageuse du Keyenbempt menacée d'une part par des déversements sauvages et d'autre part par les empiètements de maraîchers amateurs. Avec l'aide d'une unité scout nous avons alors construit là une clôture symbolique.

Nous avons constaté avec plaisir que cette zone était désormais prise en charge par l'I.B.G.E. (Institut bruxellois pour la gestion de l'environnement).

NOTRE VISITE A L'EXPOSITION " LE PEINTRE ET L'ARPENTEUR ".

Cette visite avait rassemblé au musée d'Art ancien une trentaine de participants, le 18 novembre dernier. Notre guide, Mme Temmerman fut brillante, comme d'habitude.

.../...

L'exposition comportait de très beaux tableaux, dessins et gravures de Bruxelles et du Brabant. Chacun put y retrouver en bonne place le célèbre tableau de Denis Van Alsloot représentant une fête au Vivier d'Oie donnée vers 1610 en l'honneur des Archiducs Albert et Isabelle. On pouvait aussi y voir de très beaux exemplaires des gravures de Hans Collaert datant de la fin du XVIIe siècle et montrant des vues de Carloo et de Stalle.

NOTRE VISITE A L'EGLISE DE LINKEBEEK.

C'est près d'une cinquantaine de participants qui se retrouvèrent à l'église Saint-Sébastien de Linkebeek, pour la visite de l'église et de la très belle exposition des trésors de celle-ci que le desservant et quelques paroissiens avaient organisée. Ce fut l'occasion d'admirer de très belles pièces: mobilier, statues, objets du culte, certaines d'entre elles peu ou pas du tout connues.

Nous fûmes guidés par Madame Lambrechts-Van Obbergen, l'une des organisatrices de l'exposition qui nous commenta longuement et avec compétence chacune des pièces exposées.

PROBLEMES D'URBANISME.

Demande de permis de lotir, avenue de la Chênaie.

Cette demande, relative à des terrains situés dans la zone de réserve foncière du Kauwberg a reçu, comme c'était à prévoir, un avis défavorable de la Commission de concertation.

Erection de 2 antennes GSM en forêt de Soignes.

La demande concernait l'érection de deux poteaux d'éclairage, avec antenne GSM dans l'avenue de Lorraine, l'un en face du monument " DE RIDDER " érigé par notre cercle, l'autre face à l'avenue de l'Hippodrome. Elle a reçu un avis défavorable. On notera que le CRMS s'opposait également à l'octroi du permis de patrimoine (La forêt de Soignes est un site classé !).

Erection de 3 immeubles à appartements en bordure du Boondaelweg (dit aussi "Chemin Juliette").

Ce sentier étant dépourvu d'égoûts, nous craignons que l'établissement d'une canalisation vers l'avenue Juliette ne fasse de gros dégâts à la végétation environnante.

Le promoteur a proposé en fait la construction d'une station d'épuration et l'envoi des eaux épurées dans la nature. Le projet a néanmoins reçu un avis défavorable, le P/S étant supérieur à la valeur autorisée par le PPAS.

Abattages au bois de Verrewinkel.

La demande visait principalement l'abattage de 76 arbres, hêtres en grosse majorité, dans le bois de Verrewinkel et accessoirement à des abattages dans 3 autres bois dépendant également du CPAS de Bruxelles, à savoir les bois de Percke, de Buysdelle et le domaine de Latour de Freins.

La même demande avait déjà été formulée l'an passé et avait donné lieu à un avis défavorable, justifié notamment par l'absence de tout plan de gestion. On n'ignore pas par ailleurs que le CPAS de Bruxelles souhaite se débarrasser de ses biens immobiliers qui sont très importants dans notre région.

Avec le "Comité Fond'Roy" et un grand nombre d'associations et de particuliers notre cercle s'était opposé à nouveau à cette demande pour le bois de Verrewinkel, estimant que les abattages prévus étaient excessifs par rapport au nombre de grands arbres existant encore dans ce bois.

Les avis donnés par la Commission de concertation ont confirmé cette manière de voir.

Abattages au cimetière du Dieweg.

Les abattages demandés portaient sur les derniers arbres survivants parmi ceux qui garnissaient jadis l'allée bordant la limite Est du cimetière.

Ces arbres sont, il est vrai, dans un mauvais état sanitaire, tout en ayant un intérêt indéniable au point de vue de la flore (présence de gui sur trois d'entre eux) et de la faune (présence de pics). Il y a aussi un très vieux saule pleureur (le plus gros d'Uccle, sans doute). La Commission a finalement donné un avis favorable sous réserve de replantation et en préconisant l'élaboration d'un plan de gestion, lequel est demandé depuis longtemps, notamment par l'ACIDU (Amis du cimetière du Dieweg).

Aménagement au parc régional Fond'Roy.

Les aménagements demandés (amélioration des entrées, réfection d'une ancienne cressonnière, abattage de quelques arbres, extension de la partie marécageuse) ont reçu un avis favorable moyennant quelques conditions. Il a été signalé au cours de la réunion qu'une enquête était en cours pour vérifier la destination des eaux usées de la clinique Fond'Roy.

Extension de la maison de retraite "Le Sagittaire".

Cette extension impliquerait une atteinte à l'intérieur d'îlot et la destruction d'une façade caractéristique surplombée d'un clocheton dans la rue Vanderkindere.

La commune et la S.D.R.B. ont émis un avis favorable sous conditions les Monuments et Sites ont émis un avis défavorable et l'urbanisme régional s'est abstenu.

DEMANDE DE CLASSEMENT.

Nous avons adressé au service des Monuments et Sites de la Région Bruxelloise des demandes de classement pour les trois petites chapelles qui subsistent encore à Uccle.

Il s'agit de la chapelle Delcor, (N.-D. de Miséricorde) au 851 chaussée d'Alseberg, de la chapelle N.-D. de Consolation au fond de Calevoet, et de la chapelle de Petrus Houwaert, 400 avenue Dolez.

En ce qui concerne cette dernière chapelle (voir Bulletin n° 145 de mai 1998), elle a finalement été rachetée (et restaurée) par la paroisse Ste Anne. Un classement donnerait une garantie complémentaire de conservation de cette chapelle datant du XVIIIe siècle et liée au folklore local.

En ce qui concerne la chapelle Delcor dont l'origine remonte à 1831, nous venons d'apprendre que sa disparition était envisagée par son propriétaire. Ici aussi le classement serait une garantie de conservation.

Enfin en ce qui concerne la chapelle de Calevoet qui a remplacé au début du XXe siècle, l'ancienne chapelle datant du XIVe siècle, elle est certes remarquablement entretenue par la paroisse de N.D. de la Consolation. Toutefois sa propriété est contestée et son classement ne nous paraît pas inutile non plus.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés à recueillir les signatures nécessaires pour ces demandes.

NIEUWE AANWINST.

Wij hebben een tweetalige brochure met titel "Beelden van Geloof - schatten uit de Sint. Sebastiaanskerk van Linkebeek" met schrijvers Z.E.H. Arnould o.p., Alex Geysels, Marie Paule Lambrecht en Raïer Sinagowitz aangekocht.

Deze brochure geeft de beschrijving van een dertigtal stukken die deel maken van het meubilair van deze kerk en waarvan enkele niet of weinig bekend waren. Deze schatten werden tentoongesteld van 1 tot 3 december 11.

UNE NOUVELLE ENTENTE DES CERCLES D'HISTOIRE BRUXELLOIS.

Le 12 décembre dernier s'est tenue à Etterbeek une réunion groupant un certain nombre de cercles d'histoire de la Région de Bruxelles. Il a été décidé au cours de cette séance de fonder une association ayant pour but de créer des liens d'amitié entre les cercles d'histoire de la région de Bruxelles par des réunions périodiques, l'échange de publications et d'autres informations, l'entraide et le soutien logistique.

L'association a pris le nom d'"Entente des Cercles d'Histoire de la Région de Bruxelles". Adresse de contact: "Centre d'Histoire et de Traditions de la Gendarmerie " 33 avenue de la Force Aérienne 1040 Etterbeek - tél. 02/642.69.29.

Notre cercle s'est chargé d'organiser la prochaine réunion, normalement en avril prochain.

NOUS AVONS RECU.

- de l'auteur (Emmanuelle Dubuisson): un nouvel ouvrage de la collection "Bruxelles, ville d'art et d'histoire" intitulé "Uccle, maisons et villas".

Celui-ci traite tout d'abord de l'urbanisation d'Uccle au XIXe siècle avec Georges Brugmann comme figure de proue.

Il énumère ensuite les différents styles architecturaux présents à Uccle: style éclectique, style "cottage", art nouveau, art déco, modernisme.

Un chapitre est consacré aux maisons d'architectes (Henri van de Velde, Edouard Pelseneer, Léon Sneyers), un autre à quelques maisons exceptionnelles (villa Van Keirsbilck d'Adrien Blomme, maison Venelle d'Yvon Baudoux, hôtel Haerens d'Antoine Courtens, maison Dotremont de Louis Herman De Koninck).

Suit enfin une liste de 38 immeubles mis en exergue.

Il s'agit donc, sous un petit format, d'un ouvrage de base pour tous ceux qui s'intéressent au patrimoine architectural de la commune d'Uccle.

- de Monsieur Pierre Olivier, une fort belle médaille en métal doré, portant au revers l'inscription: "COMMUNE D'UCCLE - St. JOB (sic)/ CONCOURS DU COMICE/1930" et à l'avant un laboureur conduisant une charrue attelée à deux boeufs, ainsi que divers instruments aratoires, au bas de la médaille.

Nous remercions beaucoup M. Olivier de ce don précieux.

Les pages de Roda

De bladzijden van Roda



Le cercle d'histoire RODA a le plaisir de vous présenter ses meilleurs voeux.

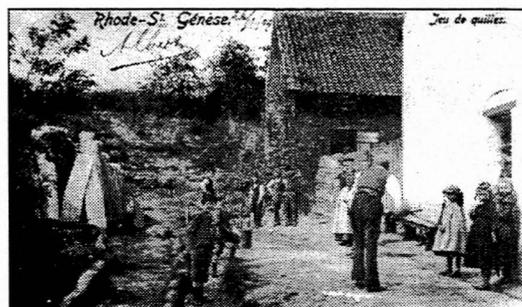
De geschiedkundige kring RODA heeft het genoegen u een gelukkig nieuwjaar te wensen.

Conférence

Comme chaque année, notre secrétaire Michel MAZIERS consacra une conférence à un aspect de notre histoire locale.

Elle sera consacrée cette fois au thème **Bêtes et gens de Rhode**. Titre curieux, sans doute, mais qui s'explique par la volonté de montrer, à l'aide de nombreuses diapositives, l'évolution de la population animale et humaine et du mode de vie de celle-ci depuis l'apparition de la carte postale, c'est-à-dire depuis un bon siècle.

Démographie, économie, relations sociales, activités politiques seront ainsi évoquées, toujours à partir de la perception qu'en avaient les habitants (et dans la mesure où, évidemment, nous possédons des témoignages.



Jusqu'à une époque très récente, dans les milieux populaires, lieux de travail et de loisirs étaient souvent les mêmes : jeu de quilles dans une scierie, à moins que ce ne soit devant la ferme de Kwadeplas (taverne Rodea).

Comme l'an dernier, cette conférence aura lieu à la bibliothèque de l'Association Culturelle de Rhode, qui nous offre encore une fois si généreusement l'hospitalité. Rendez-vous donc place du Parvis Notre-Dame 5 (Espinette Centrale) le **jeudi 29 mars prochain à 20h30**. Nous vous donnerons davantage de détails dans le prochain bulletin, mais notez d'ores et déjà la date dans votre agenda tout neuf !

Kaart van Sint-Genesius-Rode

In samenwerking met het Nationaal Geografisch Instituut heeft het Gemeentebestuur een topografische kaart van Rode uitgegeeft. De kaftfoto werd verschaft door Roda. Onze kring neemt ook deel aan het opstel van een brochure die een paar wandelingen vermeld op deze kaart beschrijft.

Sedert begin januari is deze kaart verkrijgbaar bij het N.G.I. en het gemeentehuis, en later bij bepaalde boekhandelaars. Prijs (in elk geval) : 250 frank.

Hernieuwing van het jaarlijkse lidgeld

Wij bedanken onze leden die ons reeds hun lidgeld hebben gestort voor 2000. Zullen de achterblijvers ons niet vergeten ? Het bedrag is : 250 F voor de gewone leden, 150 voor de studenten en 350 minimum voor de beschermende leden, te storten op rekening nr. 068/0764530/03 van RODA te Sint-Genesius-Rode. Dank u bij voorbaat !

Renouvellement des cotisations

Nous remercions tous nos membres qui ont déjà renouvelé leur cotisation, nous évitant ainsi de coûteux frais de rappel. Les retardataires trouveront le bulletin de virement au compte n° 068/0764530/03 de notre cercle RODA dans ce numéro. Le montant est de 250 francs pour les membres ordinaires, 150 pour les étudiants et 350 francs au moins pour les membres protecteurs. Un très grand merci d'avance.